

24 / 2 / 2015

pour pouvoir faire reprendre les études sur le contournement nord-ouest, les élus locaux ont dû proposer un tracé. Qui, estime le préfet, est celui qui a le plus d'impact sur l'environnement.

Le jour de l'inauguration de l'autoroute A 719, début janvier, tous les discours ont tourné autour de lui : le contournement nord-ouest de Vichy, chaînon manquant du désenclavement de l'agglomération, puisque l'A 719 est ouverte et que le contournement sud-ouest, en travaux, le sera début 2016. Le CNO, ce sont 6 km traversant quatre communes membres de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier : Espinasse-Vozelle, Vendat, Charmeil et Saint-Rémy-en-Rollat

Alors qu'il devrait être ouvert ou sur le point de l'être, le CNO, qui, dans le « partage » des responsabilités (*) était revenu à l'État, ne pourra pas être réalisé avant 2020. Logique, le Contrat de plan État-Région 2015-2020, qui sera dévoilé dans quelques semaines, ne prévoit que les études pour les acquisitions foncières : 2,4 millions qui devront financer les études du CNO, mais aussi de l'aménagement de la traversée de Billy et du contournement de Bessay (**).

1. La question du tracé. Pour pouvoir inscrire les études au contrat de plan, l'État a exigé une base de travail. « Pendant les négociations, la Dreal nous disait "on attend car vous n'êtes pas d'accord sur le tracé" », indique Élisabeth Albert-Cuisset, vice-présidente de Vichy Val d'Allier. Lors d'une réunion organisée en octobre, une délégation d'élus de VVA a donc présenté une proposition de tracé au préfet de région. « Nous leur avons montré que le consensus existait », insiste Patrick Montagner, maire d'Abrest et vice-président en charge des liaisons routières à VVA.

L'embranchement se ferait au niveau de Bois-Charmeil, juste à la sortie de l'A 719. Juste après l'échangeur qui desservirait le site de Montpertuis, le tracé serpenterait pour éviter les secteurs habités, puis croiserait le Béron et la voie ferrée au niveau de la D 27, entre Charmeil et le Vieux-Vendat. À partir de là et jusqu'au terminus au giratoire de Saint-Rémy-en-Rollat (La Goutte), le tracé pose problème. Afin de préserver les secteurs habités, « nous avons proposé de passer par le Bois Perret et de déplacer les mares qui ne sont pas naturelles », indique Patrick Montagner. Mais les services de l'État craignent que ce tracé soit attaqué par les associations environnementales.

2. Les réserves du préfet. En effet, le préfet Arnaud Cochet a fait part de ses réserves, la semaine passée, lors de l'assemblée générale de la CCI Moulins-Vichy. « Ce tracé, je l'ai dit aux élus, va être attaqué à coup sûr. Il passe dans des zones humides, des espaces boisés classés. Ce tracé est clairement le plus impactant », a déclaré le préfet de l'Allier.

Rappelant la mésaventure du contournement sud-ouest, que les associations environnementales ont réussi à arrêter une première fois, causant un surcoût pour le Département, le préfet estime que « sur le CNO, il faut être exemplaire ».

« Je comprends que les élus sont soucieux de présenter un projet politiquement acceptable. Mais si c'est pour obtenir l'annulation du tracé dans cinq ans, on n'aura pas beaucoup avancé. »

(*) *Le contournement sud-ouest pour le Conseil général et l'autoroute à APRR.*